

ÉLUS : Comprendre les enjeux et gérer les relations avec les associations

Référence : AELCOMASSO

PLAN DE COURS

Objectifs : Identifier les enjeux et gérer les relations avec les associations	
Prérequis : Maîtrise du français – une expérience d'élu et/ou de responsable d'association est un plus	
Public : élus, agent, cadre chargé des relations avec les associations	
Niveau : Débutant	Durée standard : 1 jour
Pédagogie : alternance d'apports théoriques et nombreux exercices de mise en pratique	
Moyens pédagogiques : outils pédagogiques adaptés, ordinateur et vidéoprojecteur pour l'animateur	Évaluation des acquis : Mise en pratique à l'aide d'exercices en autonomie avec retours individuels et collectifs
Suivi après formation : <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de stage • Bilan de formation rempli par le formateur • Évaluation de satisfaction à chaud remplie par l'apprenant • Support papier et/ou numérique 	

Nos plans de cours standards sont adaptables sur demande tant en termes de contenu que de durée : nous contacter

Contenu standard

Cocher les OBJECTIFS

Les titres en gras feront l'objet de l'évaluation des acquis
La mise en pratique régulière, et dans un délai court, suite à l'action de formation est une condition de réussite

	définis lors du tour de table	traités durant la formation
Définir ce qu'est une association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expliquer les éléments clés de la loi 1901.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier la diversité associative et ses évolutions récentes (rôle dans la sphère économique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prendre en compte et piloter les risques associatifs et leurs enjeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques dans les associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques juridiques, financiers, fiscaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Analyser la notoriété.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anticiper la continuité d'exploitation, la gestion des bénévoles et la fonction d'employeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décrire les dépendances entre collectivité et associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décrire les conséquences de ces dépendances (subventionnement, marché public)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaître le délit de favoritisme et la prise illégale d'intérêts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir la notion de partenariat avec les collectivités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distinguer les marchés publics des conventions de financement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Subventionner : contribuer au projet d'intérêt public.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distinguer achat de prestations et subvention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer des appels à projets, les différences avec les marchés publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rédiger les statuts.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en place la logique de résultats plutôt que celle de moyens.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contractualiser avec l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établir un diagnostic et état des lieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir les objectifs et le plan d'action.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déterminer les moyens mis en œuvre.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir les modalités de contrôle et de suivi.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer la convention pluriannuelle d'objectifs et son application	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Différencier les manières de s'impliquer dans une association.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transformer la relation en opportunité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Découvrir le cadre réglementaire (obligation à 23 000 € de subvention)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutenir et sécuriser les actions dans la durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inscrire le projet associatif dans le cadre d'une politique publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôler les associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Compléments :

.....

.....



AGENCE CHAMBERY
87, Avenue de Chambéry
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE
www.groupe-si2a.com

AGENCE ANNECY
21, route de Nanfray
CRAN-GEVRIER
74960 ANNECY
Tel : 04 50 69 24 77

AGENCE GRENOBLE
43, Chemin du vieux chêne
38240 MEYLAN
commercial@groupe-si2a.com

